REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT

HAUTES PYRENEES

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

NOMBRE DE MEMBRES

Afférents!! Qui on t PRIS

au conseil ! En exercice ! part à la ! municipal délibération

DATE DE LA CONVOCATION

04 avril 2025

DATE DE L'AFFICHAGE

04 avril 2025

OBJET DE LA DELIBERATION

N°2025-08

Vote du Budget Principal 2025 de SAILHAN

Séance du 10 avril 2025

L'an deux mil vingt-cinq et le jeudi 10 avril à vingt heures trente minutes, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Didier BRUN, Maire.

Présents: ARNAUD Guillaume, BRUN Didier, SOULE ARTOZOUL Rosa, MARIA Jean-Michel, IGLESIAS Marie-Christine, MAUPOME Brigitte, JULIER Norbert

Absent: CIEMNIEWSKI Benjamin

Secrétaire de séance : IGLESIAS Marie-Christine

Monsieur le Maire présente à son conseil municipal le Budget Principal concernant

l'exercice 2025.

Les recettes et les dépenses sont commentées et argumentées.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Budget Principal concernant l'exercice 2025.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Le maire précise que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau – Villa Noulibos, 50 cours Lyautey 64010 Pau Cedex – dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Le Maire

bidier BRUN

PREFECTURE DES HAUTES-PYRENEES

2 3 AVR. 2025

ARRIVEE